

Communiqué de presse

Appel à projets : « Entreprendre la ruralité »

Paris, le 18 mars 2021 – La Fondation Entreprendre lance l'appel à projets « Entreprendre la ruralité », avec le soutien d'AG2R LA MONDIALE, du fonds de dotation Terre & Fils et de la Fondation RTE.

« Entreprendre la ruralité » vise à dynamiser les territoires ruraux en faisant émerger les dispositifs d'accompagnement à la création et au développement d'entreprises ayant un impact économique, social et environnemental local.



Offrant un soutien financier global d'1 million d'euros réparti sur 3 ans, il s'adresse à toutes les associations éligibles au mécénat qui souhaitent s'investir dans une démarche collective d'innovation sociale dans leur région. Les candidats ont jusqu'au 14 mai pour s'inscrire.

L'entrepreneuriat de territoire pour mieux vivre en ruralité

Les crises successives (déindustrialisation, crise financière de 2008 et maintenant crise Covid) couplées au phénomène de métropolisation contribuent au décrochage de nombreux territoires ruraux.

Cela peut se traduire notamment par des difficultés d'accès aux services d'intérêt général et de soins, par la disparition de commerces de proximité, par la rareté de l'emploi et par des problématiques de mobilité. 26 % de la population des territoires ruraux a plus de 65 ans, contre 19,7 % dans l'ensemble de la population française.



Afin de contribuer au développement économique des territoires isolés, la Fondation Entreprendre et ses partenaires s'engagent en soutenant des porteurs de projets régionaux.

Soutenir les acteurs associatifs pour la dynamisation des zones rurales

Si la France dispose d'un écosystème entrepreneurial très riche et structuré, les zones rurales, où les tissus d'acteurs sont moins denses qu'en zones urbaines, sont très peu couvertes par les offres d'accompagnement.

L'appel à projet « Entreprendre la ruralité » souhaite répondre à un triple enjeu :

- la création et la consolidation des activités entrepreneuriales répondant aux besoins des territoires et des habitants, notamment sur le champ du vieillissement et du lien social ;
- la réhabilitation des filières locales et le maintien des emplois non-délocalisables ;
- la valorisation des ressources et des savoir-faire locaux.

« Entreprendre la ruralité » ambitionne de faire émerger les dispositifs d'accompagnement sur des territoires ruraux et, dans une logique de R&D sociale, d'identifier les freins et de faire progresser durablement la prise en charge en France de l'accompagnement des entrepreneurs sur ces territoires.

D'une durée de 3 ans, il propose un soutien financier global de 1 000 000 € réparti entre 3 à 5 projets régionaux. Les porteurs de projets retenus bénéficieront d'ateliers de capitalisation et d'échanges de pratique ainsi que de la mise en relation avec un écosystème d'experts et d'acteurs pertinents.

Comment participer à l'appel à projets ?

Quelle nature de projets ?

Les projets retenus consisteront à la mise en œuvre de stratégies régionales de déploiement de dispositifs d'accompagnement à l'entrepreneuriat de territoire. Les projets devront ambitionner un déploiement à minima sur 3 territoires ruraux d'une même région. Les dispositifs d'accompagnement déployés sur les territoires devront comprendre au moins un de ces services :

- appui à la création d'entreprises de territoire ;
- appui à la reprise d'entreprises de territoire ;
- appui à la consolidation, au développement et à la coopération de projets d'entrepreneuriat de territoire existants sur le territoire.

A qui s'adresse cet appel à projet ?

Il s'adresse aux associations éligibles au mécénat. Le porteur de projets doit bénéficier d'un savoir-faire reconnu dans l'accompagnement d'entrepreneurs et dans l'animation d'acteurs multiples à l'échelle d'un bassin de vie.

Les phases d'éligibilité sont les suivantes : exploration/diagnostic territorial ; développement de l'ingénierie d'accompagnement ; mise en place des premiers accompagnements.

Quelles sont les modalités de participation ?

L'inscription est gratuite et se fait sur la plateforme dédiée :

<https://www.projetsfondation-entreprendre.fr>

Les grandes dates :

- 18 mars au 14 mai 2021 : dépôt des candidatures sur la plateforme
- 4 juin 2021 : annonce de 8 projets régionaux présélectionnés qui seront examinés par le jury
- 15 juin 2021 : jury de sélection
- 18 juin 2021 : annonce des projets régionaux sélectionnés

Contacts presse

Fondation Entreprendre

Stéphanie Duclos

01 85 34 18 99

sduclos@fondation-entreprendre.fr

Agence Entre nous soit dit

Claire Mathurin

06 30 10 92 22

cmathurin@entrenoussoitdit.fr

A propos de la Fondation Entreprendre : créée en 2008, et reconnue d'Utilité Publique en 2011, la Fondation Entreprendre a pour raison d'être de permettre à chacun de se réaliser par l'entrepreneuriat, avec la volonté de créer collectivement, une société plus juste et durable. Par le soutien d'associations, de projets ou d'expérimentations, elle contribue au développement d'un environnement favorable à l'entrepreneuriat en France. Les principaux axes d'intervention de sa mission sociale sont l'accès à l'entrepreneuriat pour tous et l'accompagnement des entrepreneurs tout au long de leurs parcours. Elle est également le porte-voix de la cause entrepreneuriale dans le débat public. Abrisante depuis 2015, elle développe le pôle des Fondations abritées pour les entreprises, les familles et personnes qui souhaitent donner corps à un projet philanthropique.

<https://www.fondation-entreprendre.org/>

A propos d'AG2R LA MONDIALE :



AG2R LA MONDIALE

Spécialiste de la protection sociale et patrimoniale en France, AG2R LA MONDIALE assure les particuliers, les entreprises et les branches, pour protéger la santé, sécuriser le patrimoine et les revenus, prémunir contre les accidents de la vie et préparer la retraite.

Société de personnes à gouvernance paritaire et mutualiste, AG2R LA MONDIALE cultive un modèle de protection sociale unique qui conjugue étroitement rentabilité et solidarité, performance et engagement social. Le Groupe consacre chaque année plusieurs millions d'euros pour aider les personnes fragilisées et soutenir des initiatives individuelles et collectives.

<https://www.ag2rlamondiale.fr/>

A propos du fonds de dotation Terre & Fils :

TERRE & FILS

Créé par Jean-Sébastien Decaux en 2017, le fonds de dotation Terre & Fils œuvre pour les savoir-faire locaux. Issus d'une longue histoire d'interactions avec leur environnement naturel, ils représentent aujourd'hui plus que jamais un potentiel de valeur pour notre société. Sa filiale Terre & Fils Investissement prolonge l'action du fonds de dotation et accompagne des entreprises qui perpétuent et renouvellent un savoir-faire de leur territoire.

<https://terreetfils.org/>

A propos de la Fondation RTE :



Créée en 2008 sous égide de la Fondation de France, la Fondation RTE contribue au développement économique, social et solidaire des campagnes de France métropolitaine, en soutenant des projets de territoire d'intérêt général portés par des structures de l'économie sociale et solidaire. Ces projets qui conjuguent emplois, efficacité économique et utilité sociale,

coopération territoriale et performance environnementale, se distinguent par les partenariats multiples et variés entre acteurs locaux.

<https://www.fondation-rte.org/>